

Forum : OMS

Question : L'IA, un outil pour améliorer les systèmes de santé ?

Soumis par : Singapour

L'Assemblée Générale,

*Soucieuse* d'améliorer l'accès aux soins, la qualité des traitements et la gestion des ressources médicales, s'engage à intégrer les technologies avancées comme l'Intelligence Artificielle dans ces systèmes de santé, tout en assurant la sécurité des données des patients ,

*Consciente* que le vieillissement de la population et la croissance des maladies chroniques posent des défis importants à la durabilité des systèmes de santé et que l'IA offre des solutions innovantes pour les relever, comme le montre l'adoption du robot Da Vinci dans la chirurgie assistée et des algorithmes de diagnostic automatisé ,

*Rappelant* que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande une adoption éthique et sécurisée des technologies d'IA pour garantir l'équité, la transparence et la protection des données des patients ,

*Regrettant* que des disparités persistent dans l'accès aux technologies d'IA, ce qui limite leur potentiel dans les pays en développement et crée des inégalités dans la qualité des soins ,

*Ayant* examiné les bénéfices et les risques liés à l'intégration de l'IA dans les systèmes de santé ,

*Remerciant* les pays membres pour leurs contributions aux débats sur l'usage de l'IA dans le domaine médical ;

1. *Considère* que l'IA peut significativement améliorer les systèmes de santé en facilitant les diagnostics précoces, en optimisant la gestion des hôpitaux et en améliorant la précision des actes chirurgicaux ;
2. *Approuve* le développement de réglementations internationales pour encadrer l'utilisation de l'IA en santé, notamment pour la protection des données et l'éthique des algorithmes ;
3. *Appelle* à une coopération internationale pour partager les innovations, former le personnel médical et démocratiser l'accès à ces technologies de façon à ce que les pays en développement aient accès au même niveau que les pays développés ;
4. *Exige* l'élaboration de programmes de sensibilisation à l'IA dans le secteur médical, accompagnés de protocoles clairs pour garantir leur utilisation sécurisée, efficace et en accord avec les droits des patients;
5. *Encourage* les États membres à promouvoir des formations pour les professionnels de santé afin qu'ils maîtrisent ces outils et puissent les utiliser en complément de leur expertise médicale.